

Décision Générale colonial

Décision n° n° 40 portant nomination d'une commission chargée de l'incinération de documents intéressant la défense nationale

n° 40

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 16 janvier 1942
Numéro JO n° 1 du 01/01/1942	Date du numéro 1 janvier 1942

VISAS

le gouverneur de la cote français des somalis et dependance commandeur de la legion d'honneur vu l'ordonnace organique du 18 septembre 1844 rendu applicable à la colonie par decret du 18 juin 1884

Vules prescription du telegramme ministre n°72 en date du 15 janvier 1942 du ministre des colonie.

TEXTE INTÉGRAL

Art1

une commission compose: du capitaine fortoul chef du cabinet militaire,president de l'adjudant gallion,du cabinet militaire
membre: du sergent adam du cabinet militaire,membre du sergent adam du cabinet militaire membre se reunira sur convocation
de son president pour proceder à l'incineration de document interessant la defense nationale . proces verbal de ces operation
sera enregistre

nouaillhetas